

## Flash réglementaire HSE COVID-19 #8 et #9

### Urgence sanitaire (Panneaux solaires) – Arrêté du 30 mars 2020

**Les demandes de contrat d'achat d'électricité produite pas des installations photovoltaïques d'une puissance crête inférieure ou égale à 100kw adressées entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin bénéficient d'un gel des tarifs et primes. Quels sont-ils ?**



Arrêté du 30 mars 2020 relatif aux conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 100 kilowatts

<b>Date de publication</b>	JO du 31/03/2020 – <a href="#">Accéder au texte</a>
<b>Entrée en vigueur</b>	Immédiate

Les installations utilisant l'énergie solaire photovoltaïque implantées sur bâtiment d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 100 kW peuvent bénéficier d'une obligation d'achat d'électricité (art. D. 314-15, 3° du code de l'énergie). Les conditions d'achat de cette électricité sont définies par un arrêté du 9 mai 2017.

En raison de l'état d'urgence sanitaire, des mesures d'adaptation ont été prises, dérogeant aux dispositions de l'arrêté du 9 mai 2017.

Ainsi, en cas d'envoi de demande de bénéfice de l'obligation d'achat au gestionnaire de réseau entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 30 juin 2020, les tarifs et primes suivants doivent être appliqués :

#### APPLICATIF

En cas de demande adressée entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin 2020 afin de bénéficier d'obligation d'achat émanant d'une personne produisant de l'électricité à partir de panneaux solaires installés sur des bâtiments dont la puissance crête est inférieure ou égale à 100 kW, les gestionnaires de réseau d'électricité doivent appliquer les tarifs et primes dérogatoires.

Vente en totalité	Puissance (P+Q)	Tarifs d'achat
Tarif Ta	$P + Q \leq 3 \text{ kWc}$	185,3 €/MWh
	$3 \text{ kWc} < P + Q \leq 9 \text{ kWc}$	157,5 €/MWh
	$P + Q > 9 \text{ kWc}$	0,0 €/MWh
Tarif Tb	$9 \text{ kWc} < P + Q \leq 36 \text{ kWc}$	120,7 €/MWh
	$36 \text{ kWc} < P + Q \leq 100 \text{ kWc}$	105,1 €/MWh
	$P + Q > 100 \text{ kWc}$	0,0 €/MWh
Vente au surplus	Puissance (P+Q)	Tarifs d'achat
Prime Pa	$P + Q \leq 3 \text{ kWc}$	390 €/kWc
	$3 \text{ kWc} < P + Q \leq 9 \text{ kWc}$	290 €/kWc
	$P + Q > 9 \text{ kWc}$	0 €/kWc
Prime Pb	$9 \text{ kWc} < P + Q \leq 36 \text{ kWc}$	180 €/kWc
	$36 \text{ kWc} < P + Q \leq 100 \text{ kWc}$	90 €/kWc
	$P + Q > 100 \text{ kWc}$	0 €/kWc

En outre, les coefficients  $S_{11}$ ,  $V_{11}$ ,  $S'_{12}$  et  $V'_{12}$  sont fixés à 0.